

# Précurseurs chimiques des drogues L'Algérie anticipe la lutte contre une menace potentielle

→ Bien qu'aucune affaire liée à la drogue de synthèse n'ait été enregistrée à ce jour, l'Algérie ne se sent pas totalement à l'abri et anticipe sa lutte contre cette criminalité transfrontalière.

L'efficacité de l'Algérie dans le domaine sécuritaire en général et la lutte contre le trafic illicite des stupéfiants a été témoignée hier par Patrick Pennincks, secrétaire exécutif du groupe Pampidou, le réseau de coopération sur les drogues et les toxicomanies dans la région méditerranéenne (Réseau MedNet). «L'Algérie coopère depuis plusieurs années dans le domaine de la lutte contre la criminalité transfrontalière et joue un rôle primordial dans la sécurité de tous les pays de la Méditerranée notamment en prenant l'initiative d'analyser toutes les situations et anticiper la lutte», a affirmé le représentant du Groupe Pampidou avant-hier en marge d'un séminaire d'information et de sensibilisation sur les précurseurs chimiques des drogues tenu les 6 et 7 avril à Alger. Pour ce qui est du danger de la drogue et de ses précur-

seurs, l'intervenant a indiqué que la mission ne doit pas être confiée seulement aux services de sécurité mais nécessite tout une politique qui intègre toutes les solutions possibles dans des actions combinées. «Nous n'avons pas toutes les vérités sur les précurseurs chimiques des drogues d'où la nécessité du partage des tâches entre les pays membres du réseau méditerranéen. Les activités primordiales sont notamment la collecte des données, l'application rigoureuse de la loi et la sensibilisation afin de bien affronter le fléau» a-t-il expliqué. Lors de son intervention, Abdelmalek Sayeh, président de l'Office national de lutte contre la toxicomanie et la drogue a indiqué que le problème

de précurseurs chimiques des drogues n'existe pas en Algérie mais constitue, quand même, une menace notamment par la présence des produits qui peuvent être détournés vers une activité criminelle organisée par des réseaux internationaux qui portent atteinte à la sécurité de plusieurs pays. «L'importation des composants chimiques avec une autorisation délivrée par les services compétents est une activité légale mais c'est le détournement de ces produits qui est illégal», a affirmé le conférencier en indiquant que les laboratoires pharmaceutiques et industriels reçoivent des tonnes de ces substances dans un cadre légal pour la production de médicaments, de cos-

métiques et autres mais la menace d'éventuels laboratoires clandestins ne doit pas être totalement écartée. La prévention consiste, selon le même intervenant, au renforcement des contrôles qui doivent accompagner ces précurseurs chimiques de leur arrivée sur le territoire national, jusqu'à leur transformation par les laboratoires en produits autorisés. Le séminaire regroupant plus de 200 participants nationaux et étrangers a mis, par ailleurs, en exergue la mission des services de sécurité dans la lutte contre ce danger transfrontalier ainsi que le renforcement de leurs dispositifs et leur savoir-faire en la matière.

**Radia Zerrouki**